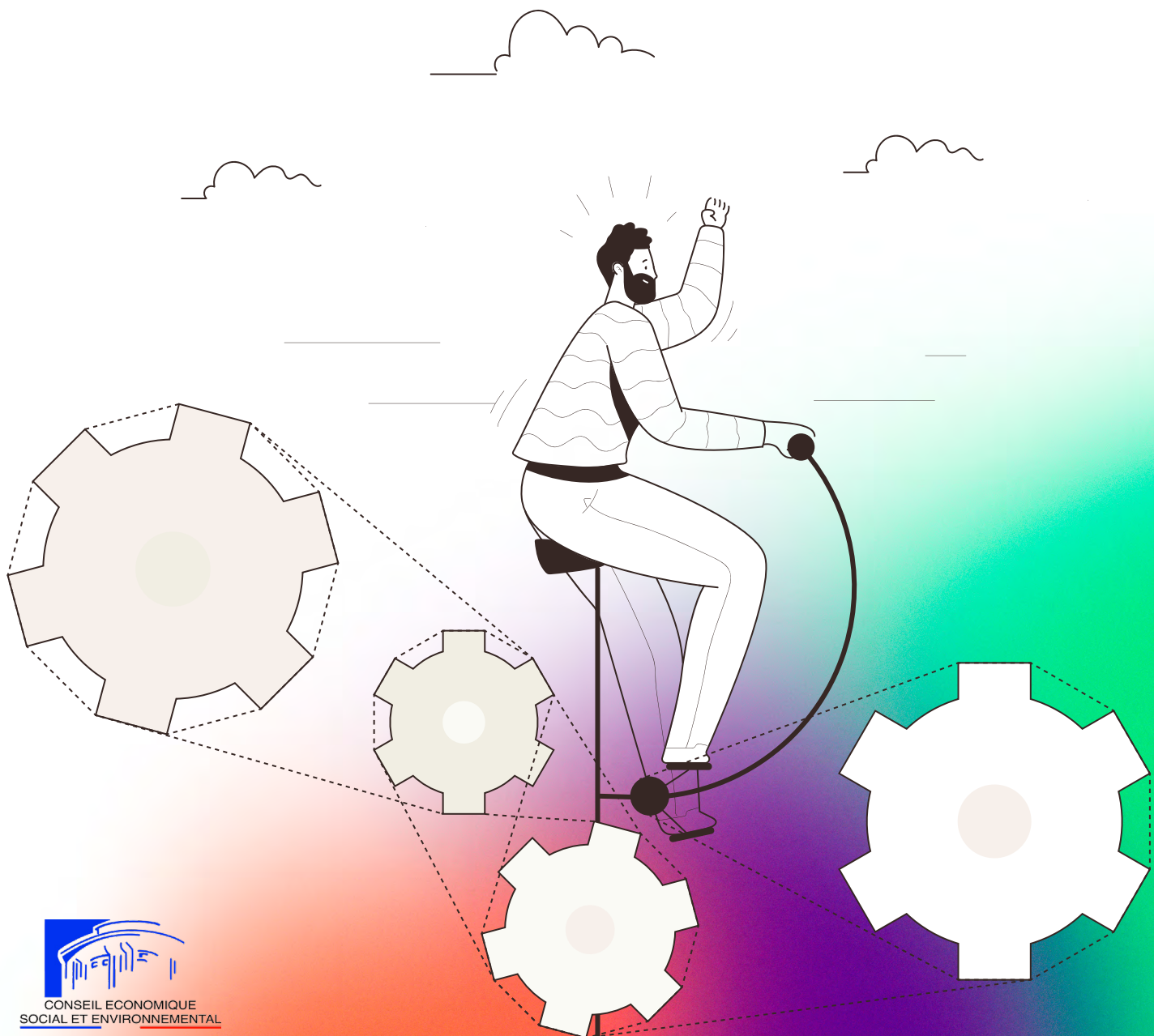


Étude de cas

CONCERTEUR EN GRAND.

Le CESE a fait appel à l'offre de participation citoyenne de Cap Collectif et du groupe La Poste pour *mobiliser les habitants des Outre-mer dans le cadre de sa concertation sur les mobilités durables.*



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

En 2022, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a engagé un projet d'avis visant à rechercher des pistes d'améliorations et de solutions pour des déplacements plus accessibles à toutes et tous dans les zones « peu denses ». Il a, pour cela, souhaité recueillir l'avis des citoyens concernés sur leurs difficultés et solutions pour des mobilités durables.

Le CESE a ainsi fait appel à Cap Collectif et La Poste, via leur offre de participation commune, pour concevoir une plateforme numérique et mettre en place un dispositif de mobilisation inédit des citoyens sur le terrain.

Le Conseil économique, social et environnemental

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) conseille le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration des politiques publiques.

Le CESE regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats

de salariées et salariés, organisations patronales... Depuis 2021, le Conseil s'est vu confier de nouvelles missions, devant ainsi la chambre de la participation citoyenne.

Le CESE est un client de Cap Collectif et dispose d'une plateforme de participation depuis depuis 2018 : participez.lecese.fr



LA GÉNÈSE DU PROJET

La démarche s'inscrit dans le cadre d'une saisine d'initiative, portée par Sébastien Mariani, représentant de la CFDT.

Le constat est simple : la liberté de se déplacer est fondamentale. Mais les solutions de mobilité, comme les transports en commun ou la possibilité d'avoir une voiture individuelle, ne sont pas toujours faciles d'accès pour les habitants de zones "peu denses" (zones rurales ou périphéries plus éloignées des agglomérations).

Le CESE engage ainsi un projet d'avis visant à rechercher les pistes d'améliorations et de solutions pour des déplacements plus accessibles à toutes et tous dans ces zones "peu denses".

LA DÉMARCHE

> LES ENJEUX

- Récolter des informations précises sur les territoires visés tout en proposant des modalités de participation simples et rapides
- Mobiliser les habitants des zones peu denses, habituellement peu engagés sur les dispositifs de participation
- Faire connaître le CESE et ses actions auprès du public

> LE CALENDRIER

1	2	3	4
<p>17 octobre au 27 novembre 2022</p> <p><i>Consultation en ligne sur la plateforme numérique du CESE, ateliers dans les territoires et dispositif de mobilisation inédit dans les départements d'Outre-mer</i></p>	<p>Janvier 2023</p> <p><i>Publication de la synthèse des contributions</i></p>	<p>Février 2023</p> <p><i>Journée délibérative au CESE, en présence des participants à la plateforme et des organisateurs d'ateliers</i></p>	<p>Mai 2023</p> <p><i>Présentation du projet d'avis final du CESE en séance plénière</i></p>

L'accompagnement de Cap Collectif et du groupe La Poste est intervenu au cours de la phase de participation, par la mise à disposition de la plateforme numérique de Cap Collectif et un dispositif ambitieux de mobilisation sur le terrain.

> LES TERRITOIRES CIBLÉS : UN DISPOSITIF FOCALISÉ SUR LES OUTRE-MER

Le CESE a souhaité circonscrire le dispositif de mobilisation aux départements d'Outre-Mer, considérés comme des zones "peu denses", et dont les habitants sont souvent sous-représentés dans les démarches participatives.



> LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION

1. La campagne d'information

- **Une lettre informative** aux couleurs de la consultation a été distribuée dans plus de 100 000 boîtes aux lettres dans les 5 départements d'Outre-mer.
- **Une remise commentée** de la lettre informative a été déployée par les facteurs dans plus de 6000 foyers situés le plus en périphérie des centre-bourgs.

En quoi consiste la remise commentée ?

Formés en amont, les facteurs remettent en main propre la lettre informative et présentent la démarche aux habitants, les incitant à participer en ligne ou à se rendre au bureau de poste le plus proche.



2. La plateforme numérique

Un questionnaire pour recenser les principales difficultés vécues par les habitants des zones peu denses.

Parmi les déplacements suivants, lesquels effectuez-vous le plus fréquemment ?

Choix disponibles

- Se rendre sur mon lieu de travail ou sur mon lieu de formation/études
- Aller faire des courses
- Accéder à des services essentiels (médecin, service public...)
- Aller rendre visite à des proches (famille, amis...)
- Accompagner ses enfants à l'école ou à une activité
- Aller sur un lieu de loisirs

Votre classement

À quelle distance cumulée par semaine évaluez-vous vos déplacements ?

Moins de 30 km | Entre 30 et 100 km | Entre 100 et 300 km | Plus de 300 km

Quel budget mensuel consacrez-vous aux déplacements des membres de votre foyer :

Moins de 100 euros | De 100 à 300 euros | De 300 à 500 euros | Plus de 500 euros

Parmi ces modes de déplacement, lesquels utilisez-vous le plus fréquemment ?

Choix disponibles

- Voiture ou moto individuelle à essence/diesel

Votre classement

LHC
20 octobre 2022

Plan national pour un maillage des villages en ateliers vélo associatifs

Un plan vélo devrait porter pour objectif la création d'un atelier vélo de l'ESS pour 50 000 habitant-es d'ici 2030 afin d'assurer [...]

4 commentaires | 131 votes

gabrielplassat
18 octobre 2022

Développer une industrie de véhicule économique, efficient, à durée de vie ...

Au regard des problèmes énoncés et connus des territoires ruraux, l'ADEME a conçu et lancé l'extrême Défi qui vise à industrialiser [...]

5 commentaires | 45 votes

DimTheBiker
19 octobre 2022

Piste cyclable

Il faudrait améliorer la sécurité des cyclistes. Les routes traditionnelles regorgent d'automobilistes inconscient qui font mumuse sur le[...]

7 commentaires | 32 votes

Marie-Sylvie DHENIN
18 octobre 2022

Promouvoir le système de véhicules partagés en zones rurales

En milieu rural, promouvoir par des coûts d'abonnement réduits un système de véhicules individuels électriques partagés (type Citiz : [...])

5 commentaires | 31 votes

Une boîte à idées pour déposer ses propositions de solutions pour améliorer la mobilité et voter pour ses idées préférées.

3. Un dispositif de mobilisation inédit sur le terrain

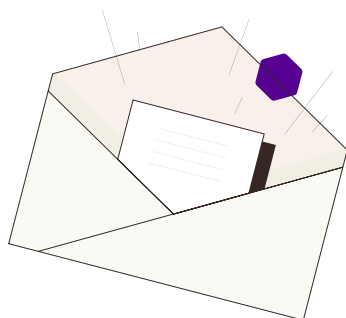
Des ambassadeurs ont été mobilisés dans **15 bureaux de poste** pendant 4 semaines, pour présenter la démarche et accompagner la participation des citoyens.

Leur rôle ?

- Présenter le CESE et sa démarche de consultation
- Inciter les clients à répondre au questionnaire et déposer leurs idées sur la plateforme numérique

Comment ?

- En amont, grâce à une formation animée par les équipes de Cap Collectif, autour du CESE, des enjeux de la consultation et des bonnes pratiques pour encourager les clients à répondre
- Sur le terrain, grâce à des tablettes fournies par La Poste et dédiées à la démarche, ainsi que des formulaires papier pour parer à tout problème réseau



LES RÉSULTATS

Le dispositif de mobilisation a permis d'atteindre le double objectif de **massifier** et **diversifier** les profils touchés dans les territoires ciblés.

Sur les **10 104** réponses au questionnaire, **7 516** sont issues des Outre-mer, soit

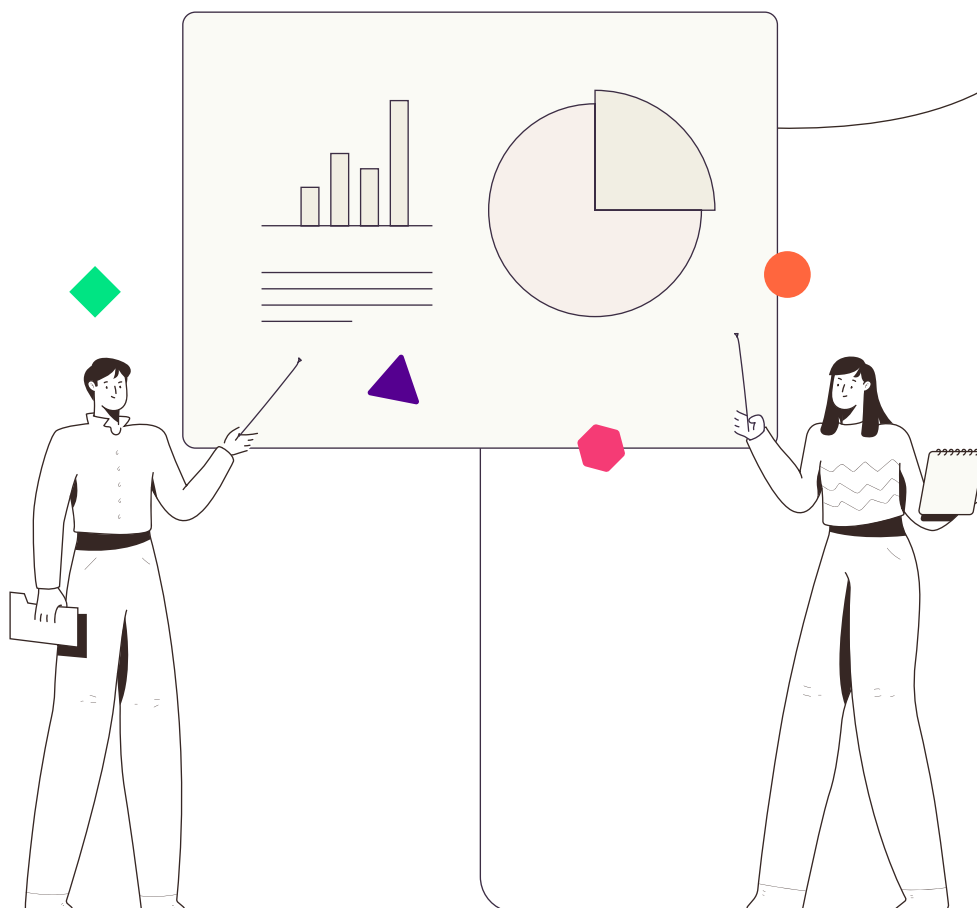
74,4%

des réponses totales

Sur les **952** contributions recueillies dans la boîte à idées, **742** sont issues des Outre-mer, soit

78%

des contributions totales



TÉMOIGNAGES



Laurence,
Success manager du groupe
La Poste (La Réunion)

“Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs pour cette opération ont été largement atteints. Nous l’expliquons par le facteur de confiance déterminant qu’ont représenté nos ambassadeurs en bureau de poste : les clients ont toute confiance en nos chargés de clientèle car ils les côtoient régulièrement. Il était plus facile pour eux de se confier à des personnes habitant également leur territoire, et ont donc eu confiance dans la démarche portée par le CESE.

Le professionnalisme et l’implication des ambassadeurs tout au long de la démarche est également à souligner : certains sont allés jusqu’à pousser la consultation hors des bureaux de poste, pour mobiliser davantage de monde. ”

« Nous connaissons déjà la fiabilité de la plateforme de Cap Collectif, que le CESE utilise depuis plusieurs années. La nouveauté pour cette saisine a été de recourir aux réseaux de proximité de La Poste pour réussir à toucher les habitants des départements d’Outre-mer vivant dans les zones peu denses.

Par la mobilisation de médiateurs en bureaux de poste et de facteurs à domicile pour promouvoir la démarche et faciliter la participation des habitants, nous avons atteint notre objectif. Je me réjouis que le CESE ait été le premier à expérimenter une collaboration avec Cap Collectif et le groupe La Poste car cela illustre le nouveau chemin que nous souhaitons prendre : faire participer les citoyens directement aux travaux du CESE sans oublier personne ».



Sébastien Mariani,
Membre du CESE
et rapporteur de la saisine